

LICENCE PROFESSIONNELLE

Protection civile et sécurité des populations

Qu'est-ce qu'une licence professionnelle ?

La licence professionnelle est un diplôme universitaire à Bac+3. Elle est conçue, en partenariat avec les entreprises, pour vous conduire à une insertion professionnelle immédiate. Cette formation vous permet d'acquérir une formation de pointe répondant à des besoins métiers précis.

Votre année de formation allie enseignements théoriques et pratiques, apprentissage de méthodes et de savoir-faire, conduite de projets et stage de 15 à 16 semaines en France ou à l'étranger.

Objectifs

Cette licence professionnelle se propose de former des cadres dans le domaine de l'analyse et de la gestion de situations de crises visant à la protection des populations, des biens et de l'environnement.

Conditions d'admissibilité

Formation ouverte aux titulaires d'un BAC+2

- > B.U.T.2 et 3 : HSE
- > BTS
- > L2


Les adultes en reprise d'études (salariés, demandeurs d'emploi...) sont également admissibles au titre de la formation continue notamment à l'issue d'une validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP).

Le diplôme peut aussi être délivré par validation des acquis et de l'expérience (VAE)

Lieu de formation

 Université de Poitiers
Campus de Niort
Département HSE
8 - 11 rue Archimède
CS 18448
79024 Niort CEDEX

Candidature

 Dépôt des dossiers de candidature à partir du mois de mars à déposer sur le site :

ecandidat.appli.univ-poitiers.fr

Pour tout renseignement

IUT - Service Scolarité
Tél. : 05 49 45 34 00
iutp.scolarite@univ-poitiers.fr

En savoir plus sur la formation



Modalités de formation

La licence professionnelle en un an peut être suivie :

En formation initiale

Stage en entreprise en France ou à l'étranger

En formation en alternance

contrat d'apprentissage
contrat de professionnalisation

En formation continue

L'année de formation est organisée autour des compétences et connaissances visant à la formation des étudiants aux métiers liés à la sécurité civile, des biens et des personnes.

Les enseignements permettent aux étudiants d'acquérir une vision globale de la compréhension des risques en vue d'élaborer des plans de prévention et de gérer des crises susceptibles d'affecter les populations.

Débouchés professionnels

- **Responsable sécurité incendie et risques technologiques notamment en entreprise**
- **Officier sapeur-pompier (après concours)**
- **Acteur au sein du service interministériel de défense**
- **Responsable de la prévention des risques majeurs**
- **Responsable sécurité civile dans une collectivité territoriale**



Programme - contenu des enseignements

UE1	Acteurs de la sécurité des biens et des personnes	52h
UE2	Environnement administratif et juridique	55h
UE3	Risques naturels et risques particuliers	44h
UE4	Risques technologiques et domestiques	42h
UE5	Outils de prévention et de secours	55h
UE6	Communication et gestion de crise	49h
UE7	Psychologie et management	43h
UE8	Anglais	30h
UE9	Projet tutoré et connaissances des métiers de la protection des biens et des personnes	110h
UE10	Stage (16 semaines)	560h

En savoir plus

Contact

iutp.pfsp@univ-poitiers.fr
(33) (0)5 49 04 47 79

Pôle Formation Continue et Apprentissage

Tél. : 05 49 45 41 64
iutp.fca@univ-poitiers.fr